

● CECI DIT par Jean-Christophe HERMINAIRE

Morale de garage



J'ai acheté une nouvelle porte de garage. Je ne dirai pas la marque, je ne voudrais pas faire d'envieux. Encore que...

J'ai trouvé fantastique leur publicité diffusée en radio. De mémoire, ça donne :
- « Mais qu'est-ce qui ne va pas chérie ? »

- « Rien, ce sont les voisins. Ils ont acheté une nouvelle porte de garage. »

De la marque réputée, bien entendu. Et ça, la chérie, elle ne peut pas l'encaisser. Ça lui bouffe le moral, ça lui pourrit sa journée de voir que ses voisins se sont payé une porte de garage prestigieuse. Alors le chéri, n'écoutant que son courage, vole au secours de sa dulcinée. On sent bien dans sa voix qu'il est un peu vexé, touché dans son orgueil de mâle et dans sa dimension de protecteur attiré de sa « moitié ».

- « Ce n'est pas grave. Nous aussi, on va acheter une

nouvelle porte de garage », qu'il répond, l'homme. Et toc. Bien vu, mec !

Ça va leur en boucher un coin aux voisins. Mieux, malin, le gars propose d'acheter, en plus, une porte d'entrée pour la maison, de la même marque enviée.

Deux raisons plutôt qu'une de faire saliver le voisinage.

Ah, quel plaisir d'entendre ce message. À l'heure où on ne nous bassine plus qu'avec des valeurs de partage, de solidarité, de parcimonie et de justice sociale, il est bon de savoir qu'il y a encore des gens avec la tête bien ancrée sur les épaules, prompts à remettre au jour les valeurs de rivalité et de convoitise qui ont façonné notre chère société de consommation. C'est quand même ce qu'il y a de plus essentiel dans la vie, une belle porte de garage qui fout les boules aux voisins. Non, chérie ?

L'INFO DU JOUR

Les halls relais

Ce dimanche, un nouveau hall relais agricole ouvrira ses portes à Floreffe. Objectif de ce type de structure : renforcer le circuit court. Reportage chez l'un des pionniers, à Gembloux.



agricovert

● Céline DEMELENNE

Vu de l'extérieur, le bâtiment qui abrite la coopérative Agricovert (Gembloux) s'apparente à un entrepôt industriel, un brin austère. Mais une fois passée la porte, c'est la surprise. Des fruits et légumes, des boissons, de la viande et des produits d'entretien remplissent les rayons. Un mot d'ordre : favoriser la production en circuit court.

Créé en 2011, le projet gembloutois rassemble une trentaine de producteurs de la région, qui transforment ou commercialisent leurs articles au sein de cette structure.

« Le concept coopératif était présent dès le départ. Les activités ont commencé autour de la confection et de la distribution de paniers bio dans différents points de dépôt, précise Jean-Philippe Habran, partenaire d'Agricovert. Ce système favorisait la vente directe, et permettait également aux agriculteurs de travailler avec des volumes impor-

« Nous avons reçu un subside de 400 000 €, qui nous a permis d'acquérir et d'équiper le bâtiment. »

tants. »

Des infrastructures essentielles

Un conseil d'administration associant producteurs et consommateurs est constitué dans la foulée, et la demande explose. L'envie de s'installer dans un bâtiment devient de plus en plus pressante. Mais pour ce faire, encore faut-il réunir les fonds nécessaires pour acquérir un tel bien. L'appel à projets de la Région wallonne relative aux halls relais agricoles (HRA) tombera à pic.

Un solide dossier

Selon la définition de la Région wallonne, un hall relais agricole est un immeuble destiné à accueillir des activités de stockage, de transformation, de conditionnement ou

de commercialisation de produits agricoles par des agriculteurs ou des sociétés coopératives (cf. ci-contre). Moyennant la constitution d'un solide dossier, les subventions disponibles sont loin d'être anecdotiques.

« Au total, nous avons reçu 400 000 euros, et ce en deux temps. Grâce aux subsides de la Région, nous avons d'abord pu acheter le bâtiment en 2014, détaille notre interlocuteur. En 2015-2016, nous avons également pu aménager les ateliers. » Car la vocation d'Agricovert ne se limite pas à la vente de produits locaux et à la distribution de paniers gourmands. En effet, plusieurs ateliers jouxtent le magasin, et lui confèrent une indéniable valeur ajoutée. « Nous avions imaginé que certains métiers, liés à la transformation primaire

Vous êtes abonnés à **L'avenir** **PLUS** qu'un journal

BON PLAN

ABONNÉS EXCLUSIF

-5€

SUR L'ASSORTIMENT FLANELLE

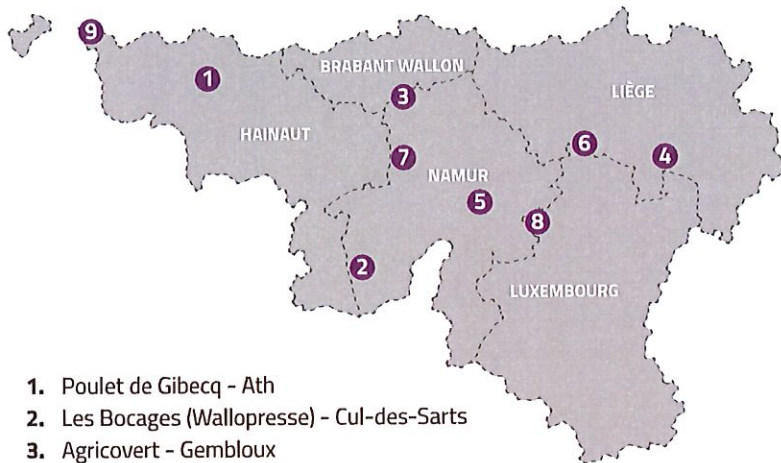
CHEZ trafic

Profitez-en sur www.lavenir.net/plusabonnes

BITRPOCA

agricoles fleurissent en Wallonie

Halls relais fonctionnels en Wallonie



1. Poulet de Gibecq - Ath
2. Les Bocages (Wallopresse) - Cul-des-Sarts
3. Agricover - Gembloux
4. La fromagerie du Baisroû - Trois-Ponts
5. Pôle fromager de Ciney
6. Pays des Condruses (Point Ferme) - Ouffet
7. Plateforme logistique/transformation Paysans-Artisans - Floreffe
8. Agrinew (Hall relais du CER de Marloie) - Marloie
9. Hall du Terroir de Mouscron

De nouvelles structures en vue
Depuis 2011, le réseau des halls relais agricoles s'est étoffé en Wallonie. Pour quel bilan et quelles perspectives ?

1. Quel impact ? L'objectif d'un hall relais est simple : selon les termes de la Région wallonne, il a pour mission « de renforcer l'organisation de producteurs en matière économique et commerciale et d'encourager la création de structures coopératives afin de diminuer les coûts de production tout en valorisant au mieux les produits. »

Trois appels à projets ont été lancés en 2011, 2015 et 2018. Ces différents appels ont permis de sélectionner 45 projets de halls relais agricoles. Avec la dernière structure inaugurée ce dimanche à Floreffe, la Wallonie comptera neuf halls relais fonctionnels ; les autres projets étant en cours de réalisation.

Neuf halls relais opérationnels en huit ans, sur le nombre de structures sélectionnées, cela semble finalement assez peu. « Je pense que cela s'explique au regard des obligations auxquelles sont soumis les promoteurs, et donc les bénéficiaires de l'aide, avant de toucher la subvention », indique Pascal Bodson, attaché qualifié au Service public de Wallonie. Ces derniers doivent, en effet, constituer un premier dossier de faisabilité, suivi d'autres contraintes administratives, plus laborieuses : « Le promoteur doit ensuite constituer un dossier plus complexe, qui relève des marchés publics. D'autre part, nous ne payons pas l'intégralité du projet, le bénéficiaire doit donc aussi penser au cofinancement, ce qui n'est pas toujours évident. »

2. Quelles filières ? Du stockage à la transformation d'aliments, les halls relais présentent des vocations diverses (cf. carte ci-dessus).

« Le hall relais est, par définition, ouvert à toutes les filières alimentaires. » Les subven-

tions peuvent donc aussi bien être attribuées aux filières cérières que laitières.

« Cela dit, en fonction des appels successifs, le ministre peut soumettre des critères de sélection pour favoriser certains secteurs. Ce fut le cas en 2018 : le ministre avait alors tenu à favoriser la filière viande. Mais d'autres secteurs ont également été sélectionnés. » Quant au critère géographique, l'objectif, qui semble actuellement rencontré, est de créer un réseau d'infrastructures agricoles sur tout le territoire wallon, afin de faciliter le développement de circuits courts. « Mais aussi de répondre aux besoins des agriculteurs, qui n'ont pas tous la possibilité de réaliser des investissements chez eux, à titre individuel. »

3. Perspectives ? Il y a quelques mois, le gouvernement wallon précédent décidait de subsidier vingt nouveaux halls relais en Wallonie, pour une enveloppe de 4 millions €. Ça, ça ne changera pas. Mais le Plan wallon d'investissement prévoyait encore un budget de 11 millions € à répartir sur trois appels, d'ici 2024. Un projet poursuivi par le nouveau ministre de l'Agriculture, Willy Borsus ? « Je vais mener une évaluation en profondeur de chacun des dossiers aujourd'hui mis en œuvre et des besoins encore à rencontrer. Ces évaluations se feront avec l'ensemble des acteurs concernés : fédérations agricoles, associations de producteurs, pouvoirs locaux et associations des entreprises, chambres de commerce... réagit le ministre. Souhaitant travailler davantage à la transformation des produits wallons et à leur donner de la valeur ajoutée, je considère que l'émergence de nouveaux halls relais pourrait clairement être un élément qui pourrait les favoriser. » ■

des marchandises, pourraient avoir leur place au sein de la structure. C'est chose faite ! Nous avons à présent une cuisine professionnelle, une boulangerie et une boucherie. La demande des éleveurs était très forte : leur viande est donc directement découpée et vendue en magasin. »

Après une dernière subvention perçue en 2018, la coopérative gembloutoise a aujourd'hui clôturé son financement. Malgré des démarches administratives laborieuses – « la validation des justificatifs pour libérer les fonds a été longue » – cette aide à l'investissement s'est révélée essentielle à la réalisation du projet, et à la consolidation d'une équipe qui vole désormais de ses propres ailes. ■

« Un point négatif : la validation des justificatifs a été très longue. »

Paysans-Artisans inaugure son hall relais

La coopérative namuroise Paysans-Artisans, qui compte « 100 petits producteurs locaux », ouvrira, ce samedi, un troisième point de vente à Salzinnes et inaugurera, le lendemain, un nouveau hall logistique à Floreffe, soit le neuvième hall relais agricole wallon.

Un investissement, plus que nécessaire, qui a donc été soutenu par la Région wallonne : « Nous avons déjà un premier bâtiment dans lequel les producteurs viennent nous livrer. Mais cet espace devient trop petit, précise Bertrand Delvaux, co-coordonnateur de la coopérative. L'inauguration de ce second hall, plus grand, nous servira également à réceptionner, stocker et distribuer la marchandise. C'était essentiel, au point que l'on pense déjà au troi-

sième bâtiment ! »

Parallèlement à cette inauguration, ouverte au grand public, la coopérative a également annoncé le lancement de sa nouvelle revue trimestrielle, Tchak ! qui se présente comme « paysanne et citoyenne ». Cette dernière verra le jour en 2020, et « s'adresse aux producteurs, aux artisans-transformateurs, aux consommateurs et à tous ceux qui veulent couper le cordon avec l'agro-industrie et la grande distribution. » ■

